

**BOISCHAUT** ■ Reconnues Territoires engagés pour la nature, quatre communes ont installé des tables de lecture

## La biodiversité se livre en suivant la huppe

Reconnues Territoires engagés pour la nature, quatre communes du Boischaud ont installé des tables de lecture pour mettre en valeur la biodiversité.

Jéraud Mouchet  
jeraud.mouchet@centrefrance.com

Le dispositif national Territoires engagés pour la nature (Ten), porté par le ministère de la Transition écologique et Régions de France, a été initié en 2018. Coordonné par l'Office français de la biodiversité (OFB), il a pour objectif de reconnaître les collectivités qui agissent pour la biodiversité.

Dans le Cher, neuf collectivités ont obtenu cette reconnaissance, dont cinq dans le Boischaud : La Celle en 2019, Touchay, Marçais et Saint-Vitte en 2020, et Saint-Amand-Montrond en 2023.

### 80 % de subventions

Les quatre premières, après plus d'un an de concertation, ont mis en place le projet « Suivez la huppe... » pour comprendre et sensibiliser habitants et touristes à la biodiversité présente dans leur village.

Un projet matérialisé par des panneaux, tables de lecture et cartes, sur la base d'un inventaire de la biodiversité communale, critère obligatoire si une collectivité souhaite être reconnue Ten.

Et si chaque village a installé ses propres signalétiques, toutes respectent la même charte graphique, réalisée par la société



« SUIVEZ LA HUPPE ». Quatre communes du Boischaud ont créé ce projet commun pour mettre en avant la biodiversité présente.

Pic Bois. Pour financer « Suivez la huppe... », chaque commune a pu compter sur une subvention de 80 % du fonds européen Leader.

■ **Marçais.** Le village de 304 habitants compte onze panneaux. Parmi eux, un parcours « comprenant huit tables de lecture, souligne Michelle Rivet, la maire. Elles déclinent le bocage sous toutes ses formes : arbres, prairies, mares, plantes, oiseaux, à Marçais, c'est qu'il y a un lien fort entre les informations sur le patrimoine naturel et les activités humaines. On explique que ces deux choses sont liées, et qu'elles pourraient fonctionner de manière harmonieuse. » L'une des tables de lecture évo-

que « le crapaud sonneur à ventre jaune, présent dans la commune, mais qui se raréfie », constate Michelle Rivet. Au total, l'opération a coûté 22.600 euros, dont 4.520 euros à la charge de la commune.

■ **Touchay.** Les panneaux de la commune de 232 habitants n'ont pas été installés, mais la municipalité a « insisté sur la nature et le patrimoine », assure Dominique Roblin, adjoint au maire.

### « Que d'autres communes "suivent la huppe" »

Concernant la nature, trois panneaux parleront de l'Arnon, située sur une zone Natura 2.000 ; du bocage « cœur de la biodiversité du village », avec une présentation de sa faune et de

ses haies, et des mares. « Il y a toute une faune autour de ces dernières, explique Dominique Roblin. Malheureusement, elles diminuent d'année en année, même si la commune en a restauré deux. Ce projet veut sensibiliser les habitants à cette biodiversité qu'il faut protéger. » Pour « défendre » son patrimoine, Touchay a misé sur deux parcours. Le premier sur l'ancienne ligne de chemin de fer « disparue au début des années cinquante, précise Dominique Roblin. Le panneau, situé à côté de la gare, devenue une habitation, raconte son histoire. » Le second parcours part du Château de l'Isle-sur-Arnon, construit au XV<sup>e</sup> siècle. « On veut que d'autres communes "suivent la huppe" », sourit l'élu. Au total, l'opération a coûté 12.000 euros, dont 2.400 euros à la charge de la commune.

■ **Saint-Vitte.** Cinq panneaux sont à consulter dans le village de 127 habitants, « essentiellement localisés dans le verger communal (verger des possibles, site pédagogique dont la création a été entamée en 2019, NDLR), situe Guy Berçon, le maire. Ils évoquent la biodiversité présente sur le site, comme le hérisson, entre autres. On y a aussi installé des nichoirs et des hôtels à insecte. » D'autres panneaux sont visibles à l'église et à l'entrée d'un chemin de randonnée. « Celui de l'église, interactif, parle de la biodiversité de nuit, via la chouette et la chauve-souris. » Pour l'instant, l'élu n'« a pas eu de retour » des habitants. « Je pense qu'ils apprécient. Quand

on habite un territoire, on vit la biodiversité, mais on ne la voit plus. » Au total, l'opération a coûté 12.500 euros, dont 2.500 euros à la charge de la commune.

■ **La Celle.** La signalétique du village de 345 habitants est étendue sur un parcours de cinq kilomètres, de l'église à la chapelle Saint-Sylvain, en passant par l'Espace naturel sensible présent sur les prairies de La Celle. « Une table de lecture met l'accent sur l'Azuré des mouillères », souligne Pascal Auzon, le maire. Un papillon sauvegardé via une convention tripartite avec le Conservatoire régional d'espaces naturels et l'Observatoire national de la biodiversité. « Sur les autres tables de lecture, sont répertoriés le lavoir du village, le bocage, la champagne berriçonne et la biodiversité des insectes », ajoute l'élu.

### Mettre en valeur des sujets communs

Deux plans sont aussi présents, dont un devant l'église. « Nous l'avons choisi car elle est classée et qu'elle représente un point de ralliement ».

Des points d'intérêts connus du maire, qui a pu compter « sur le soutien de l'association Nature 18, comme les trois autres communes. »

Au total, l'opération a coûté 14.000 euros, dont 2.800 euros à la charge de La Celle. « " Suivez la huppe..." vient de quatre municipalités qui voulaient mettre en valeur des sujets communs. Le faire ensemble nous a aussi permis de toucher ces subventions », conclut Philippe Auzon. ■